

M. Daniel Sormanni (MCG). Merci, Monsieur le président, je vois que vous êtes revenu à la raison; au moins pourrions-nous dire quelque chose sur cette interpellation orale. Mesdames et Messieurs, vous vous rappelez qu'au mois de janvier j'avais déposé la motion M-1111, qui voulait justement mettre en évidence tout ce qui s'était passé dans la procédure sur la votation concernant Naxoo. Mais nous n'avons plus à traiter le fond de l'affaire, puisque le peuple a décidé et que, par définition, le peuple a toujours raison.

Cela dit, j'aimerais rappeler brièvement ce qui s'est passé. Par la voix de M. Maudet, le Conseil administratif a lancé l'idée de se débarrasser des actions de Naxoo, puis, suite à l'élection de ce dernier au Conseil d'Etat, avant qu'il n'ait pu vraiment expliquer sa position, puisqu'il a fait une première apparition à la commission des finances avant de disparaître pour aller au Conseil d'Etat, ce dossier a été repris par Mme Salerno, l'actuelle maire.

Toutes les explications qui nous ont été données à la commission des finances n'ont pas convaincu un certain nombre de partis et de personnes, dont je suis, car, en réalité, toute la procédure était faussée dès le départ. Nous n'avons pas eu toutes les bonnes informations, et nous ne les avons d'ailleurs pas encore aujourd'hui. Ces trois motions vont partir à la commission des finances et j'espère que celle-ci arrivera à poser les bonnes questions. Poser les bonnes questions est encore relativement facile, mais avoir les bonnes réponses, là, c'est extrêmement difficile, parce que la problématique réside justement dans le fait qu'on ne nous dit pas toute la vérité. On a pu le voir dans d'autres dossiers, notamment dans celui du versement des 120 millions à la Caisse d'assurance du personnel de la Ville de Genève et des Services industriels de Genève et du personnel communal transféré dans

l'administration cantonale (CAP). Je ne vais pas y revenir, cet objet est à l'ordre du jour, alors il y a bien un jour où nous le traiterons et, là-aussi, nous pourrions expurger ce qu'on a dit, puisqu'on ne nous dit pas tout. Donc, d'une certaine façon, je considère qu'on ne nous dit pas la vérité.

Pour revenir à l'affaire Naxoo, nous nous apercevons finalement que le processus qui a initié la demande qui a été faite par le Conseil administratif devant ce Conseil municipal pour réaliser la vente de ces actions a été biaisé dès le départ, parce qu'un certain nombre d'informations ne nous ont pas été fournies. Il s'agit en l'occurrence de la façon dont, à l'intérieur, l'entreprise a tenté de régler la problématique de ces contrats qui arriveront à échéance en 2016, de cette convention d'actionnaires qu'on nous dit absolument indénouçable, alors qu'une convention d'actionnaires qui n'a pas de fin, qui est indéterminée, est juste illégale au regard de la loi suisse. Il y a aussi le fait qu'à aucun moment, entre 2006, lorsque cela avait été signé, et 2012, lorsque le Conseil administratif est venu devant ce Conseil municipal pour dire qu'on ne pouvait rien faire et qu'il fallait vendre, personne, ni au Conseil administratif ni au conseil d'administration - que ce soit le président d'alors ou celui qui l'a remplacé - n'a tenté une quelconque action pour essayer de régler le problème.

C'est ce qui a amené à ce blocage entre 2006 et 2012 et qui a empêché Naxoo de trouver un accord avec son actionnaire minoritaire à 49%. Celui-ci a réussi à bloquer toute progression et finalement à contraindre Naxoo à dire qu'on n'y arrivait pas et qu'il fallait donc vendre, et à mettre en place la box d'UPC Cablecom à la place de celle de Naxoo pour le triple play, qui n'existait soi-disant pas avant. La réalité est un peu différente. Il suffisait juste d'avoir deux

contrats, puisque c'était de toute manière la même société, Naxoo et UPC Cablecom, la seule différence étant qu'on avait deux factures au lieu d'une, mais on pouvait avoir le triple play. Tout cela était donc très relatif. Mais finalement UPC Cablecom a réussi à faire plier le Conseil administratif, son président, et les membres du conseil d'administration. Mon Dieu! Quelle pâle représentation et quelle incapacité à essayer de trouver des solutions autres que celle consistant à se jeter dans les bras d'UPC Cablecom.

Après, on aime ou on n'aime pas. Mais c'est désolant qu'on n'ait pas trouvé de solution, même intermédiaire, qui aurait peut-être permis de trouver un accord. On nous a caché des documents qu'on a découverts bien après, comme par hasard, un document qui avait été commandé par l'ancien président, M. Matakchini - aujourd'hui au soleil à l'Ile Maurice, comme par hasard - pour savoir si on pouvait aller de l'avant, si oui ou non on pouvait passer outre cette convention d'actionnaires et mettre en route la mise en place d'une box qui permettrait le triple play. Ce document a fini dans un tiroir, il n'en a jamais été sorti et il a été découvert quand on a vidé les tiroirs de M. Matakchini. Cela aussi n'a pas vraiment été dit à la commission des finances, nous l'avons su après que le vote a eu lieu.

Voyez-vous, Mesdames et Messieurs, ce qu'il y a de désolant, c'est que c'est quand même ce Conseil municipal, même si c'est un délibératif, qui vote les propositions qui lui sont faites. Or, à partir du moment où nous n'avons pas toutes les informations, vraiment toutes les informations - celles qui sont sous le tapis et celles qui sont dans les tiroirs - nous ne pouvons pas prendre une bonne décision. Je reste persuadé que la majorité de ce Conseil municipal n'a pas pris la bonne décision parce qu'il n'avait pas les bonnes informations,

parce qu'il n'avait pas toutes les informations. Or, qu'attendons-nous de la part de l'exécutif et de la direction d'une entreprise, dont la Ville est actionnaire majoritaire, qui a été créée à l'initiative - j'aimerais quand même le rappeler - de M. Segond, qui n'était pas du Parti socialiste, qui était un radical et qui a eu une bonne idée? On a à chaque fois noyé le poisson en disant que, finalement, est-ce vraiment à la Ville de Genève de fournir des programmes de télévision?

Il y a peut-être un point sur lequel je pourrais être d'accord. Les programmes de télévision, aujourd'hui, ce n'est pas ce qui est important, car on peut les prendre chez Swisscom, chez Sunrise, chez UPC Cablecom, on peut les prendre à différents endroits. Ce qui est important, c'est ce qui amène les programmes de télévision chez les citoyens de la ville de Genève, à savoir les tuyaux, la fibre optique en l'occurrence. C'est ce qu'il était important de conserver parce que c'est ce qui va assurer l'avenir. En 1986, on ne parlait que de télévision; aujourd'hui c'est la téléphonie, la téléphonie mobile et internet et demain ce sera encore autre chose plus la télévision. C'est cela qu'il est important de posséder et je reste persuadé qu'il s'agit là d'une tâche de service public pour que cela reste à un coût accessible pour nos concitoyens, et pour que l'on ait une certaine garantie de confidentialité de notre réseau, puisque, avec certains opérateurs, il n'y en a aucune. Il n'y a déjà aucune garantie avec les natels et d'autres choses, et si là aussi nous n'avons aucune garantie, ce n'est pas une bonne chose.

Mesdames et Messieurs, on ne nous a pas donné les bonnes informations. On nous a menti, en tout cas par omission, en omettant un certain nombre de choses et de documents. On nous a dit que cette société n'avait pas d'avenir, qu'elle était en

difficulté. Une société qui n'a pas d'avenir aurait incité une société multinationale comme UPC Cablecom, dont le propriétaire est un groupe américain, Global Liberty, situé à Denver, et qui est le cow-boy du câble aux Etats-Unis. S'ils s'y intéressent et qu'ils étaient prêts à mettre 57,5 millions, c'est peut-être bien qu'elle avait une certaine valeur, et encore, ce n'était même pas le véritable prix!

Il faut aussi se rappeler que l'expertise a été faite par une société qui révisait aussi les comptes d'UPC, et pas de Cablecom. Quelle est l'objectivité de cette société qui a été mandatée par le conseil d'administration de Naxoo, dont Cablecom détient 49%? Elle n'aurait pas dû être mandatée par le conseil d'administration, elle aurait dû être mandatée par l'actionnaire majoritaire, par la Ville de Genève, pour en garantir l'indépendance. Cela n'a pas été le cas et c'est bien la preuve que ce montant n'était de loin pas suffisant si on voulait se débarrasser de ce réseau. Là aussi, on ne nous a pas tout dit et on ne répond pas aux questions que nous avons posées à ce moment-là. Finalement, Mesdames et Messieurs, vous avez récolté ce que vous avez semé! La population vous a répondu en disant: «Non, vous nous avez trompés, vous ne nous avez pas dit toute la vérité, et nous refusons que vous vendiez cette société à UPC Cablecom.» Telle était finalement la question qui était posée, et c'est la meilleure réponse qu'il pouvait y avoir.

Nous allons parler aussi de la campagne de votations, puisqu'elle a battu son plein et qu'on nous a dit que la mutation n'avait rien à voir avec la cession des actions, car, comme nous l'expliquait M. Fischer, l'actuel président du conseil d'administration, nous restions propriétaires des tuyaux et des câbles. Non, Mesdames et Messieurs, une fois de plus, c'est une tromperie! A partir du moment où vous recevez

de Zurich la lettre qui propose une box - je l'ai reçue aussi, vous l'avez certainement tous reçue - qui vous propose, avant que la votation n'ait eu lieu, de passer directement à UPC Cablecom, c'est bel et bien que le fichier a été transmis à Zurich, d'une manière ou d'une autre! On ne me fera pas dire ou croire que cela n'a pas d'incidence sur la réalité objective. On ne peut pas laisser dire que cela n'avait rien à voir avec la vente. Oui, cela avait parfaitement à voir avec la vente à partir du moment où on a vendu, en l'occurrence on a donné, le fichier à UPC Cablecom pour qu'il mette en place sa nouvelle box. Le moindre des respects vis-à-vis du votant eût été d'attendre la votation du 9 février. Eh bien, la réponse, vous l'avez eue, Mesdames et Messieurs de la majorité de ce Conseil municipal et de la majorité du Conseil administratif...

Le président. Monsieur Sormanni, il vous faut conclure. Vous pourrez reprendre la parole après.

M. Daniel Sormanni. J'ai tout de suite terminé, Monsieur le président. Aujourd'hui, il faut s'assurer que cette société continue de vivre, et je pense qu'elle peut sans problème continuer de le faire. La box d'UPC Cablecom a été mise en place. Ceux qui l'ont prise l'ont prise, les autres continuent d'avoir la prise; le signal a été modifié, il n'y a pas de souci. On exige d'avoir les mêmes conditions qu'auparavant, il n'y a aucune raison que les prix augmentent, si tel était éventuellement le désir d'UPC Cablecom. On continue de s'assurer que le personnel qui œuvre au fonctionnement de Naxoo - UPC Cablecom soit maintenu dans son rôle et, surtout, que l'on puisse aller de l'avant avec cette société.

J'aimerais dire encore une chose, et je termine là-dessus, Monsieur le président. Vous savez que, depuis de très

nombreuses années, cette société faisait un bénéfice avant impôts et taxes (EBIT) d'environ 15 millions par année. Elle a d'ailleurs financé en interne tous ses investissements, Mesdames et Messieurs. Alors, quand on venait nous dire que si on ne vendait pas on ne pourrait pas faire de crèches, rénover les écoles, faire le Grand Théâtre - nous allons en parler ce soir ou demain - une fois de plus, c'était une mauvaise information, c'était même un mensonge, soyons clairs. Jamais cette société, outre la mise de départ de 2,5 millions de la Ville de Genève, n'est venue demander un centime à ce Conseil municipal. Elle a modernisé son réseau, qui est entièrement en fibre optique, mais, aujourd'hui, le contribuable et le consommateur, parce que les Services industriels et Swisscom...

Le président. Monsieur Sormanni, il vous faut conclure maintenant, s'il vous plaît!

M. Daniel Sormanni. Je conclus, quelques secondes encore, Monsieur le président... Les Services industriels de Genève et Swisscom sont en train de mettre en place un nouveau réseau avec de la fibre optique, que nous allons payer. Si cela n'est pas du gaspillage des deniers publics, des deniers que nous payons avec nos impôts et avec les factures de consommations des Services industriels de Genève et de Swisscom, qui vont investir 500 millions pour refaire un réseau qui existe déjà...

Le président. Concluez, Monsieur Sormanni!

M. Daniel Sormanni. On ne laissera pas piller Naxoo par une quelconque société. Sachez que le bénéfice 2013 de cette société était de 16 millions et qu'il y a dans les caisses 30 millions de cash qui seraient devenus la propriété d'UPC Cablecom...

Le président. Je vais vous couper la parole, Monsieur Sormanni.

M. Daniel Sormanni. C'est un scandale, j'en ai terminé, Monsieur le président, et je vous remercie.
(fin cm)